

Flash Optimum

Avril
2013



Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Chers partenaires,

Voici le contenu de notre flash d'avril :

Actualités Optimum Vie

1. Zoom sur Optimum Actions Internationales
2. L'équipe commerciale d'Optimum Vie s'agrandit !
3. Challenge Optimum Vie : le relevé de situation
4. Un point sur le formalisme de nos contrats : la date

d'effet d'un contrat en €

On en parle...

1. Le rapport Berger-Lefebvre préconise l'assurance vie « Euro-Croissance »

Actualités Optimum Vie

Zoom sur Optimum Actions Internationales !

Le 1^{er} trimestre de l'année 2013 a certainement été celui des actions internationales. En effet, l'indice MSCI Monde a généré un rendement de 11,90 % généré en grande partie par les actions américaines.

Notre fonds d'actions internationales « Optimum Actions Internationales », qui est géré par une équipe de gérants financiers dédiée, est diversifié sectoriellement et géographiquement. De plus, il est construit de façon à optimiser le couple rendement/risque.

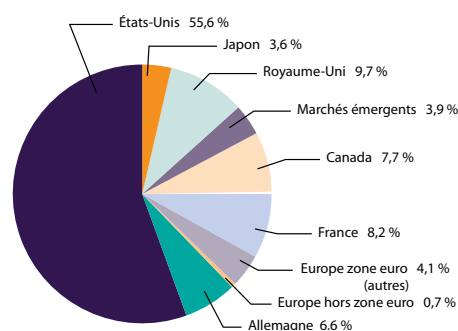
Optimum Actions Internationales a été positionné de façon prudente à la fin de l'année 2012 par notre société sœur Optimum Gestion Financière S.A., gérant patrimonial, ce qui ne l'a quand même pas empêché d'afficher un rendement net de 4,39 % en date du 19 avril.

Rendements des FCP nets de frais de gestion arrêtés au 19/4/2013

Libellé	2013
Optimum Actions	-2,01 %
Optimum Actions Internationales	4,39 %
Optimum Diversifié International	3,62 %
Optimum Obligations	1,58 %

Les performances passées ne garantissent pas les performances futures.

Répartition géographique (actions)



Le support Optimum Actions Internationales est éligible aux contrats Optimum Placements et Le Bouleau.

Ludovic Goddrige, notre nouveau Délégué Commercial

Parce que nous souhaitons continuer à renforcer la qualité de notre service et à nous montrer toujours plus proche de vous, nous accueillons un membre dans notre équipe commerciale en charge de Paris nord, de l'Île de France et du Nord de la France.

Ludovic Goddrige 06 76 21 49 81
lgoddrige@optimumfrance.com



N'hésitez pas à le contacter !



OPTIMUM®

Optimum Vie S.A.



Challenge Optimum Vie ! Pour un séjour de motoneige au Québec en février 2014 !

Vous avez reçu par e-mail début avril, le 1^{er} **relevé de situation** faisant état de votre chiffre d'affaires réalisé. Vous êtes nombreux à concourir et certains d'entre vous ont déjà atteint le seuil minimum !

Pour rappel, il existe 3 seuils possibles* :

- 50 000 € de Prime Périodique et 50 000 € de Prime Unique
- 75 000 € de Prime Périodique
- 150 000 € de Prime Unique

Votre relevé de situation vous sera envoyé chaque début de mois et comptabilisera uniquement les affaires saisies par notre équipe.

De plus, **retrouvez chaque mois par e-mail :**
La capsule « **de la France au Québec en 11 étapes** »



Tout ce qu'il faut savoir pour être fin prêt à vivre...

...comme un Québécois pendant le séjour motoneige de février 2014 !



* Détail dans le règlement

Un point sur le formalisme de nos contrats : la date d'effet d'un contrat en €

Pour toutes souscriptions d'un **contrat en euros**, dont la **1^{ère} prime est prélevée** sur le compte de votre client,

**La date d'effet du contrat = la date du prélèvement
soit au 5 ou au 25 de chaque mois**

Attention! La date d'effet du contrat n'est donc pas la date de réception de l'affaire nouvelle.

Concernant **le traitement des prélèvements automatiques**, il est généré **15 jours avant la date du prélèvement**. Enfin, pour nous aider à améliorer le traitement et à limiter les erreurs lors de l'émission des polices d'assurance, **nous vous invitons à remplir les bulletins de souscription de la manière la plus lisible possible**. Nous comptons sur votre compréhension et vous remercions par avance.

On en parle...

Le rapport Berger-Lefebvre préconise l'assurance vie « Euro-Croissance »

Pour financer les entreprises, le gouvernement doit favoriser une plus grande utilisation de l'assurance-vie via un nouveau contrat et des modifications de la fiscalité, selon un rapport récemment publié des députés Karine Berger et Dominique Lefebvre.

Ce rapport, intitulé « Dynamiser l'épargne financière des ménages pour financer l'investissement et la compétitivité » a été remis le mardi 2 avril à Monsieur Pierre Moscovici, Ministre de l'Économie et des Finances.

Pour les deux Parlementaires, c'est d'abord sur l'assurance-vie - le placement préféré des français - qu'il faut se concentrer puisque celle-ci réunit 40 % de l'épargne financière hexagonale (1 450 milliards d'euros). Leur préconisation est la création d'un contrat qu'ils nomment « Euro-Croissance ». Il est destiné à orienter cette épargne massivement investie sur des fonds en euros à capital garanti, vers des supports permettant une allocation d'actifs plus dynamique. Ces supports ne bénéficieraient d'une garanti en capital qu'au terme.

Sa valeur ajoutée : il serait plus performant que les fonds en euros actuels.

Pour encourager sa souscription, les auteurs suggèrent de permettre la transformation de contrats d'assurance-vie existants en contrats « Euro-Croissance ». Et ceci, sans aucune perte d'antériorité fiscale (type dispositif « Fourgous »). Les supports « Euro-Croissance » pourraient être ajoutés dans un contrat multi-support avec possibilité d'arbitrage.

Autres mesures, des aménagements en matière de fiscalité pourraient voir le jour lors de la mise en place de ces nouveaux supports sous le contrat « Euro-Croissance », comme l'allongement de la durée de détention des contrats d'assurance-vie. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Ces préconisations pourraient être mises en place dès la loi de finance 2014.

